

Formule d'annonce : achèvement des travaux d'implantation temporaire d'une installation de gaz liquéfié

Annnonce : L'achèvement doit être annoncé à l'autorité de protection incendie avant la mise en service.	→ Suva, secteur chimie, case postale, 6002 Lucerne → autorité de protection incendie compétente									
Protection contre les détériorations mécaniques : – jusqu'à la vanne d'entrée dans le bâtiment	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td><input type="checkbox"/> réservoirs</td> <td><input type="checkbox"/> oui</td> <td><input type="checkbox"/> non</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> bouteilles</td> <td><input type="checkbox"/> oui</td> <td><input type="checkbox"/> non</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> conduites</td> <td><input type="checkbox"/> oui</td> <td><input type="checkbox"/> non</td> </tr> </table>	<input type="checkbox"/> réservoirs	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> bouteilles	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> conduites	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
<input type="checkbox"/> réservoirs	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non								
<input type="checkbox"/> bouteilles	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non								
<input type="checkbox"/> conduites	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non								
Protection contre la surchauffe : – distances de sécurité selon directive CFST n° 1941 « Gaz liquéfiés, 1 ^{ère} partie », chiffre 3.2.2:	<input type="checkbox"/> distances respectées, pas d'autres mesures requises <input type="checkbox"/> distances réduites par les mesures suivantes : <input type="checkbox"/> objets environnants <input type="checkbox"/> danger dû à la proximité <input type="checkbox"/> distance de sécurité (m)									
Dispositif de refroidissement :	<input type="checkbox"/> installation d'arrosage fixe <input type="checkbox"/> prise d'eau avec tuyau et lance d'incendie									
Remarques :									
Attestation d'instruction										
Exploitant de l'installation :	<div style="background-color: #ffe0ff; padding: 2px;"> Par sa signature, l'exploitant de l'installation (ou son remplaçant) confirme avoir été instruit et disposer des connaissances ci-après : </div> <input type="checkbox"/> aspects fonctionnels de l'installation <input type="checkbox"/> mesures de sécurité <input type="checkbox"/> refroidissement des réservoirs en cas d'urgence <input type="checkbox"/> mesures d'urgence (feuillet d'information Suva 44025 en cas de fuite de gaz à l'air libre)									
	<div style="background-color: #ffe0ff; padding: 2px;"> Il s'engage à observer les points énoncés ci-dessus, ainsi que d'éventuelles mesures exigées par le fournisseur de gaz liquéfié → feuillet d'information Suva 44025 en cas de fuite de gaz à l'air libre </div>									
	Entreprise : Nom : Prénom : Signature : Date :									
Entreprise installatrice :	<div style="background-color: #ffe0ff; padding: 2px;"> Par sa signature, le représentant de l'entreprise installatrice confirme qu'il a instruit l'exploitant au sujet de l'installation de gaz liquéfié. </div>									
	Entreprise : Nom : Prénom : Signature : Date :									
Fournisseur de gaz liquéfié :	<div style="background-color: #ffe0ff; padding: 2px;"> Par sa signature, le fournisseur de gaz liquéfié confirme qu'il a instruit l'exploitant au sujet de l'installation de gaz liquéfié. </div>									
	Entreprise : Nom : Prénom : Signature : Date :									